

# **Compte-rendu Commission Embellissons Noizay**

## **du 13/03/2015**

### **Sujet : Retour sur la réunion sur le site de la Rochère**

#### **Plan des massifs**

#### **Présents :**

Administrés : Mme Colette Bourreau, Mr Fabien Caillaux, Mme Isabelle Gautier, Mr et Mme Jean Lafosse, Mr Michel Parmentier, Mr Franck Ploux, Mr et Mme Guy Raimbault, Mme Chantal Scholzen,

Elus : Mme Michèle Blot, Mme Anne Dion, Mr Jacques Gautier, Mme Martine Hibon, Mr Pierre Morin, Mr Maurice Ply, Mr Jean-Pierre Vincendeau,

Excusés : Mme Pauline Boulay, Mme Jacqueline Hébrard, Mr François Lassale, Mr Bertrand Lanoiselé, Mme Régine Nonnet, Mme Stéphanie Péchoutou, Mr et Mme Vinerier,

**But de la réunion :** retour sur la réunion sur le site de la Rochère, présentation de la proposition de fleurissement des massifs.

#### **A) Installation de la roue**

Nous accueillons pour la première fois, Monsieur Parmentier qui nous a fait part de son désaccord pour le transfert de la roue à la Dupinerie.

La roue est actuellement près du local technique et ne sera pas installée à la Dupinerie.

#### **B) Retour sur la réunion sur le site de la Rochère et des aménagements prévus**

Maurice Ply nous informe que le propriétaire du terrain à l'est du Lavoir accepte de nous céder le petit triangle de terrain pour l'Euro symbolique.

La réunion avec la fondation du Patrimoine a eu lieu le 12 mars dernier. Une réhabilitation avec pavage, nettoyage, vérification de la toiture est envisageable. Ceci est envisagé en chantier de ré-insertion.

Colette absente lors de la réunion, demande si il ne serait pas possible de prévoir une planche pour resituer le lavoir dans son utilisation à savoir « Rincer le linge ».

Fabien a confirmé l'accord de sa famille pour le don de 4 pupitres à bouteilles, 2 petits tonneaux.

Nous avons également le don d'une « ansée » (merci de me confirmer, je n'ai rien retrouvé sur le net).

Fabien trouve la haie près de la zone pique-nique trop massive. Il est chargé de faire une proposition.

Les pierres et les entourages bois ont été enlevés au bord des massifs comme envisagé lors de la réunion sur site.

Le pont a été nettoyé, ce qui a permis de vérifier que les bords de la route devait être entretenu prochainement. Un enrobé à froid sera planifié.

Suite à une nouvelle visite du STA, ces derniers confirment l'inscription du passage piéton et du ceder le passage de la Rochère à la prochaine campagne de peinture.

Monsieur Lafosse s'étonne de ne pas avoir lu d'aménagement dans la Rochère. Les réunions actuelles travaillent sur l'urgence 2015 en envisageant le futur. L'aménagement dans les rues de la Rochère ne pourra être envisagé dans le futur que si les aménagements effectués ailleurs libèrent des finances et du temps pour la réalisation.

Il est précisé que l'arrosage en eau provenant des puits est actuellement favorisé et qu'à terme cela devrait l'être le cas pour tout l'arrosage.

Toujours matière d'économie, le paillage doit être largement favorisé. Franck Ploux peut proposer du paillage de bouleau.

Pour associer plus d'habitant de Noizay à l'embellissement, une proposition en groupage pour les habitants de Noizay peut être envisagée.

Jacques Gautier nous informe qu'avec son épouse Isabelle, ils ont une idée avec des fuschias pour amener plus d'habitants de Noizay à s'associer à la dynamique naissante de la commission « Embellissons Noizay ».

Pour associer les habitants de Noizay, il faut également penser à la communication notamment à une réunion d'information qui serait souhaitable fin avril.

Jean Lafosse note qu'il ne faut pas oublier d'être clair dans notre message et informer les habitants que nous souhaiterions également avoir des volontaires pour l'entretien ou l'arrosage.

Trois autres points ont été abordés avec les commentaires laissés par Bertrand par mail :

- Il ne faut pas ajouter de nénuphars. Il y en a déjà trop. C'est une zone de courant, il faut éviter les obstacles pour permettre l'auto-curage du lit de la rivière.
- Concernant les lisses de l'autre côté du pont, après débat entre le métal (couteux si esthétique, le bois (surcharge pour la vue), la remarque de Bertrand à savoir « si les lieux sont entretenus, il n'y a pas de surprise et le doute /risque est limité. Il est décidé que les lisses n'étaient pas forcément nécessaires. Voir tout de même pour l'étude de balises en bois qui auront un impact faible sur la vue du site, mais délimiteront correctement la zone.
- Séparation public/privé à l'ouest de la zone pique-nique. La séparation ne semble pas une priorité pour tous les participants à la réunion. Eventuellement une haie partielle.

#### **C) Présentation du travail de Jacques pour les aménagements de tous les massifs de la commune.**

Il est remis à chaque participant, les implantations de massifs envisagés suite aux échanges des différentes réunions.

Des vivaces ont été prévues. Pour ne pas dépasser le budget annuel, les plants de vivaces seront plantés un peu chaque année.

Chaque lettre ou symbole dans les massifs représente une plante de la légende.

**Nous reviendrons sur les aménagements à la prochaine réunion qui est maintenu au mardi 17/03/2015 à 19H en mairie.**